**COMMUNE DE RUSTENHART**

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2022

Présents : Mmes AMBIEHL Régine, GERRER Julie, MOUROUGASSIN Valérie, ROMAIN Anne-Véronique, GIUDICI Frédéric, HIRYCZUK Gilles, KUHN Julien, LANGENBRONN Mickaël.

Absents excusés et non représentés : / GRAFTIEAUX Hélène

Absente non excusée :

Ont donné procuration :

GULLY-VOINSON Mathieu a donné procuration à AMBIEHL Régine

MULLER Jean-Luc a donné procuration à ROMAIN Anne-Véronique

DIDIER Dominique a donné procuration à LANGENBRONN Mickaël

**1. Désignation du secrétaire de séance**

Après en avoir délibéré, Isabelle POIREL, est désignée secrétaire de séance à l’unanimité des membres présents et représentés.

**2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mai 2022**

Après en avoir délibéré, le procès-verbal de la séance du 19 mai 2022 est approuvé à l’unanimité des membres présents et représentés.

**3. Lot de chasse n°2 : demande d’agrément d’un nouveau permissionnaire**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l’unanimité

⮚ D’agréer le candidat proposé, à savoir :

Monsieur Francis GROSS, domicilié 08 rue du Château à 68740 NAMBSHEIM en remplacement de Monsieur Bernard RIME, décédé.

**4. Mise en œuvre de la télétransmission et des gestionnaires de certificats**

**Le Conseil Municipal, à l’unanimité des membres présents et représentés,**

**après en avoir délibéré :**

- décide de procéder à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ;

- donne son accord pour que M. le Maire signe le contrat de souscription entre la Commune de Rustenhart et Berger-Levrault *;*

- donne son accord pour que M. le Maire signe la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture du Haut-Rhin.

**5. Service instructeur des autorisations d'urbanisme : avenant à la convention**

Après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

* Approuve l’avenant n° 3 à la convention de transfert de la mission d’instruction des demandes d’autorisation en matière est approuvé tel que présenté ;
* Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

**6. Intercommunalité : groupements de commandes « Marché relatif aux levées topographique des réseaux sensibles »**

**Marché public de levés topographiques des réseaux sensibles : constitution d’un groupement de commandes**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité des membres présents et représentés :

* **Approuve** l’adhésion de la commune au groupement de commandes ;
* **Accepte** la désignation de la CCPRB comme coordinatrice du groupement de commandes ;
* **Approuve** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes ;
* **Autorise** le Maire à signer la convention à intervenir, ainsi que tout document afférent à ce groupement de commandes ;
* **Autorise** le lancement de la consultation y relative.

**7. Ressources humaines : poste d’ATSEM**

**Délibération portant création d’un emploi permanent d’ATSEM principal de 1ère classe**

Après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal  décide de créer un emploi permanent d’ATSEM relevant du grade d’ATSEM principal de 1ère classe à compter du 01/09/2022:

**8. Travaux**

**a. Église : installation d’un paratonnerre**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité des membres présents et représentés :

* **Approuve** le projet tel que présenté ;
* **Autorise** le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce projet.

**b. Projet de City Park**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité des membres présents et représentés :

* **Approuve** le projet tel que présenté ;
* **Autorise** le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce projet.
* **Autorise le Maire** ou son représentant à demander et à percevoir des aides.

**c. Caserne des pompiers : porte**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité des membres présents et représentés :

* **Autorise** le Maire à suivre les travaux, à signer tout document afférent à ce projet ;

**9. Voirie : Sécurisation des axes routiers**

Point annulé.

**10. Méthaniseur : Motion de soutien HARDT ENVIRONNEMENT et au SIAEP de Munchhouse et environs**

Considérant la délibération N°11 en date du 10 avril 2021 ;

Considérant que le porteur de projet a déjà un méthaniseur à ANDELNANS et que des soupçons de pollution émanent autour de ce méthaniseur

Considérant que l’emplacement du projet est en amont du captage d’eau du SIAEP

Considérant que les recours du SIAEP et de Hardt environnement sont légitimes au vu du risque encouru

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que la commune confirme qu’elle s’associe et soutient le SIAEP de Munchhouse et environs et l’association HARDT ENVIRONNEMENT afin de défendre les intérêts de notre territoire.

**11. Location salle de motricité**

M. le Maire fait part de la demande de Daniel LANG, membre de l’UP Rhin, qui souhaite occuper la salle de motricité du groupe scolaire dans le cadre des activités de Qi Gong.

La salle actuellement dévolue à cet effet à la Ruche de Fessenheim n’arrive plus à accueillir tous les membres.

M. le Maire fait lecture d’un projet de convention de mise à disposition de la salle de motricité du groupe scolaire à l’UP Rhin, dans le cadre d’activités de Qi Gong

Dans les conditions actuelles, après délibération, le Conseil Municipal décide de ne pas accepter cette demande.